



ISSN 2260-1651

ISSN en ligne 2260-4987

Francophonie des Amériques ou (inter) américanité francophone ? (un système d'action concret glottopolitique)

Patrick Chardenet

Université de Franche Comté

Laboratoire ELLIAD (Éditions, Langages, Littératures, Informatique, Arts, Didactiques, Discours), France
pchardenet@erasmus-expertise.org

Reçu le 29-10-2017 / Évalué le 16-12-2017/ Accepté le 18-07-2017

Résumé

Les langues internationales ont été peu étudiées jusqu'à présent du point de vue de leurs usages en tant que facteurs de la mondialisation et les usages des langues de communication nationale en tant que facteurs d'intégration régionale. Dans l'ensemble géopolitique des Amériques et de la Caraïbe, se construit un espace académique interaméricain à quatre langues internationales au sein duquel la francophonie, comme les autres -phonies, joue un rôle glottopolitique qui peut être décrit comme système d'action concret linguistique et langagier. Une dynamique consciente ou inconsciente, constituant du capital linguistique d'une (inter) américanité francophone.

Mots-clés : francophonie, interlinguisme méthodologique, système d'action glottopolitique, capital linguistique, interaméricanité

¿Francofonía de las Américas o (inter) americanidad francófona? (Un sistema de acción concreto glotopolítico)

Resumen

Las lenguas internacionales han sido poco estudiadas hasta el presente desde el punto de sus usos como factores de la globalización y los usos de las lenguas de comunicación nacionales como factores de integración regional. En el conjunto geopolítico de las Américas y del Caribe, se construye un espacio académico interamericano con cuatro lenguas internacionales dentro del cual la francofonía, así como las otras -fonías, desempeña un papel geopolítico que puede ser descrito como sistema de acción concreto lingüístico. Una dinámica consciente o inconsciente, que constituye el capital lingüístico de una (inter) americanidad francófona.

Palabras clave: francofonía, interlingüismo metodológico, sistema de acción glotopolítico, capital lingüístico, interamericanidad

**Americas Francophony or francophone (inter) Americanness ?
(a concret glottopolitical system of action)**

Abstract

The international languages have been studied very little until now from the point of view of their practices as factors of the globalization and the practices of the languages of national communication as factors of regional integration. In geopolitics area of Americas and Caribbean, is build an Inter-American academic space in four international languages where the francophony as other -phonies, play a glottopolitical rôle that may be described as a concret linguistics system of action. A conscious or unconscious dynamics, component of the linguistic capital of an inter- Americanness.

Keywords: francophony, methodology interlingualism, glottopolitical system of action, linguistic capital, inter-amicanness

*En tu remota tierra ha caído toda esta luz difícil,
este destino de los hombres
que te hace defender una flor misteriosa
sola, en la inmensidad de América dormida.*

Pablo Neruda, «Himno y Regreso» (1939), *Canto General*, 2005, Santiago Pehuén Editores, p.264.

Avant d'entrer dans le sujet et dans son contexte, c'est-à-dire la francophonie dans les Amériques comme étude de cas d'un système d'action concret glotto-politique, une remarque initiale sur les rapports entre les êtres humains acteurs sociaux, le langage et les langues me semble nécessaire pour ancrer la démarche d'analyse.

Les langues sur la Terre sont étroitement liées à l'humanité. Il n'y a pas de langue sans êtres humains dotés du langage. L'enfant de l'être humain naît avec une aptitude au langage. Il acquiert le langage et en développe ses capacités par les interactions avec son environnement d'abord immédiat puis progressivement avec des environnements plus éloignés et s'approprie des connaissances et des compétences dans une langue première, puis éventuellement dans une deuxième, une troisième, un ensemble de langues qui constituent son répertoire langagier (l'ensemble des savoir comprendre et savoir dire accumulés par l'expérience langagière d'un individu) et linguistique (l'ensemble des langues dans lesquelles il peut actualiser son répertoire langagier).

La plasticité des notions de répertoire langagier et de répertoire linguistique (Dufour, 2014) issues de l'ethnographie de la communication résulte à la fois de leur formation en tant qu'artefact théorique construit pour désigner une abstraction, la *compétence communicative* (Gumperz, 2005 : 57), de l'instabilité des usages et des traductions (*linguistic repertoire / verbal repertoire*) et de l'ancrage profond dans l'espace francophone, de la distinction entre *langagier (language repertoire)* et *linguistique (linguistic repertoire)*.

Ces répertoires servent aux êtres humains pour organiser le monde, la vie collective dans des sociétés qui au début de l'humanité étaient restreintes à de petits groupes qui ont formé des familles, des clans, des tribus, de villages, des régions, des pays jusqu'à ce mouvement de mondialisation dans lequel les langues hier isolées dans leurs territoires, entrent en contact par les flux de population et de communication qui n'ont jamais cessé d'augmenter avec l'accroissement démographique

De ce point de vue, on peut poser comme principe que les langues sont à la fois des facteurs de l'activité humaine et les répertoires langagiers, des sources de témoignages de cette activité à travers les discours dont les traces restent plus ou moins visibles. Ce qui pourrait se traduire par une équation de ce que nous pourrions nommer l'unicité plurielle :

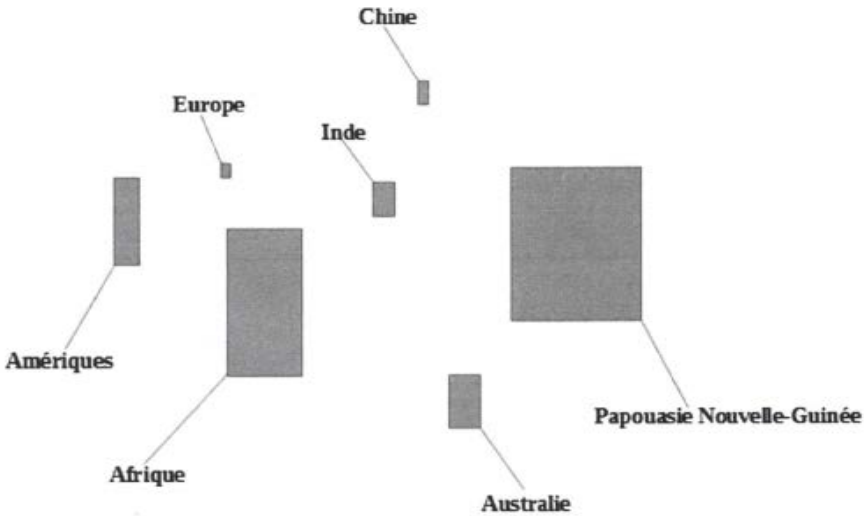
$$Lu + lp = + Hum^{ex}$$

- (Lu) le langage est unique (en tant que capacité partagée par tous les êtres humains),
- (lp) les langues sont plurielles (en tant que compétences),
- (+ Hum^{ex}) l'expérience humaine diachronique et synchronique, locale et globale dans sa diversité stimule la production langagière.

Le capital linguistique et langagier qui s'accumule sous forme de répertoires l1 + l2 + l3 ... est donc plus ou moins fortement doté par l'expérience des sujets sociaux (inter)locuteurs.

Ce qu'il faut souligner ici, c'est ce lien étroit entre le capital linguistique et langagier et l'expérience humaine, qui considère les répertoires comme des objets sociaux et qui met en évidence le fait que le processus de reconnaissance d'une communauté dans son ou ses répertoires, est un produit de l'activité de ses membres et non un état d'une réalité a priori. Ainsi les cartographies qui associent langues et territoires ; langues et populations, ne sont que des représentations en surface d'une réalité figée dans un moment. Et tout est possible en matière de représentation, aussi bien l'association que la dissociation.

Prenons par exemple, cette carte qui, au lieu de plaquer des langues sur des territoires, construit des territoires à partir de la densité linguistique.



C'est ce qui est proposé avec la carte imaginée par Michael Parkvall et Jacques Leclerc¹ qui montre ce que pourrait être une carte du monde en fonction du nombre des langues par pays. Les pays les plus grands, visibles car au-dessus de 100 langues, seraient la Papouasie-Nouvelle-Guinée (830), l'Indonésie (722), le Cameroun (279), le Nigeria (521), le Congo-Kinshasa (217), l'Australie (207), la Chine (296), le Mexique (297), l'Inde (445) et les États-Unis (364), le Brésil (193), la Malaisie (145), la Russie (135), le Soudan (134), le Tchad (133), le Népal (127), la Tanzanie (129) et le Vanuatu (114). Les pays en dessous de 100 langues n'auraient que peu de visibilité territoriale.

Mettre en carte les langues, ordonner des répertoires dans lesquels on classe des dénominations, c'est rendre compte de telle ou telle façon, de glotto-activités en posant des actes glottopolitiques.

1. Analogie métaphorique des racines culturelles et linguistiques vs l'entre et le lien

À ce niveau, dans le cadre de cet article, il s'agit donc de questionner la façon de désigner l'ensemble des usages des répertoires langagiers du répertoire linguistique francophone, dans l'espace géographique des Amériques, à travers la description des contextes d'usages. Autrement-dit, comprendre comment sont reliés ou différenciés les composants variables et variés catégorisés dans le tout francophone ?

Dans la manière de rendre compte de ces activités, une simplification apparaît fréquemment dans les discours sociaux au nom des cultures et des langues, celle de l'analogie métaphorique des racines. Cultures et langues seraient alimentées par des racines. Or, mis à part les minéraux, il n'y a rien de plus stable et figé que les racines. Tout le contraire des cultures et des langues qui ont une grande portabilité.

Avec cet exemple, on peut voir comment se joue l'inclusion ou l'exclusion par les opérations de dissociation et d'association. L'opération de dissociation qui sépare les termes d'une proposition afin de les opposer dans la connaissance d'un tout², tandis que l'opération d'association, les rapproche. L'argumentation par liaison permet ainsi de transférer sur la conclusion l'adhésion accordée aux prémisses d'une proposition tandis que l'argumentation par dissociation vise à séparer des éléments que le langage a précédemment lié l'un à l'autre.

Opération argumentative d'association

La syntaxe de la phrase française et la syntaxe de la phrase espagnole sont semblables, ces deux langues sont proches.

Opération argumentative de dissociation

En espagnol le rapport phonie /graphie est assez transparent, ce qui n'est pas le cas en français, une langue est régulière, l'autre non.

Bien entendu, il ne s'agit pas ici d'une nouveauté en termes de contenus mais ce qui est intéressant à noter sur le plan discursif, c'est que ces deux opérations sont *in fine* liées, l'une n'existe pas sans l'autre : si l'association existe c'est qu'existe la dissociation et si la dissociation existe, c'est qu'existe l'association. Ainsi on peut tendre à rechercher des faits francophones pour les associer et constituer un tout, sans prendre en compte que cette opération est dans le même temps excluante par dissociation. Les deux opérations s'articulent l'une à l'autre pour décrire des états et plus particulièrement ici des états de continuum et de rupture.

Or ces continuums et ces ruptures ne sont pas des phénomènes endogènes à des objets langues qui seraient stables et nourris par un territoire borné. Ils sont le produit des (inter) locuteurs, acteurs sociaux langagiers. On oublie trop souvent

que les langues ne sont pas des objets en soi mais des artefacts créés par les êtres humains et donc soumis à toutes sortes d'influences et de pressions qui vont du psycholinguistique au démolinguistique en passant par le sociolinguistique et l'ethnolinguistique.

Nous sommes formatés par notre éducation grammaticale et normative qui tend à construire un objet langue idéal hors de nous, par un ensemble de règles qui apparaissent en être la source. Alors que la source des langues est dans l'interaction et la mobilité des êtres humains, constitutives des sociétés. Le minéral issu de la Terre, se transforme dans la fusion et s'érode. Le végétal croît et vit par ses racines plus ou moins profondes en trouvant dans les hasards du vent et du vol des insectes, sa reproduction dans une relative proximité. L'animal évolue dans l'adaptation à un environnement au sein duquel il se déplace. L'être humain est un spécialiste de la non-spécialisation car il est en mouvement dans un espace mondial qu'il tend à pousser vers l'univers, dans lequel il se déplace physiquement et virtuellement et aux différents territoires duquel il s'adapte et l'adaptant à ses besoins.

Ce processus est observable en diachronie et en synchronie, localement et globalement et bien entendu, il affecte les cultures et les langues. Mais attention aux métaphores qui favorisent des représentations simplistes. Ainsi, contrairement à l'analogie métaphorique usuelle qui voudrait qu'il faille préserver nos racines en danger, ce n'est pas à ce niveau de la vie souterraine ou à fleur de terre que se passent les choses. Nous ne sommes pas enracinés culturellement dans un terrain de minéraux et d'humus, attendant que le hasard des vents ou la nécessité de certains insectes, dissémine notre héritage culturel et linguistique.

L'analogie n'est pas pertinente. Par nos déplacements physiques et virtuels, nos cultures s'interrogent, interagissent et se transforment plus ou moins lentement, avec plus ou moins de bonheurs et de malheurs, et nos langues s'hybrident par les contacts qu'on leur impose, d'abord par les emprunts au plan lexical, au plan phonétique et au plan orthographique et parfois aux plans syntaxique, pragmatique et discursif.

Rendre compte de la francophonie des Amériques n'échappe pas à ces processus d'interculturalité et d'interlinguisme. Il y a ainsi des phénomènes contradictoires de renforcements et d'affaiblissements qui traversent nos cultures et nos langues par le fait même qu'elles se trouvent en inter-relations. En observant et en analysant les mouvements d'interculturalité³ et d'interlinguisme avec les outils des sciences de l'homme, des sciences de la société et des sciences du langage, nous cherchons à comprendre pour mieux aménager les conditions d'influence entre des évolutions inhérentes aux flux de population et de communications, et des préservations nécessaires à l'équilibre écologique.

De ce point de vue, ce qui se produit dans chaque culture et dans chaque langue identifiée et dénommée, qui se manifeste dans un territoire plus ou moins stabilisé ou de manière déterritorialisée, et qui relève de la description spécialisée généralement produite par des spécialistes de chacune de ces cultures et de ces langues dans un cadre académique cloisonné, n'est pas plus et pas moins important que ce qui se produit entre chaque culture et entre chaque langue, dans les territoires ou de manière déterritorialisée.

C'est aussi dans la description de l'entre et du lien, que l'on peut mieux connaître les caractéristiques de transformations en cours. Et nous pouvons aborder cela autant pour les cultures que pour les langues, autant au niveau micro qu'au niveau macro. Au niveau micro-descriptif de la construction de l'hybridation sémiotique, linguistique et langagière dans les faits culturels spécialisés ou non spécialisés, dans les discours spécialisés (des genres) et non spécialisés (du quotidien). Au niveau macro-descriptif de la construction d'espaces culturels et linguistiques territorialisés et déterritorialisés, avec leurs constituants humains, organisationnels, matériels et symboliques.

Dans le cadre de cet article, je propose d'appliquer le niveau macro-descriptif pour rendre compte de la construction d'un interaméricanité francophone. Démarche qui pourrait tout aussi bien s'appliquer à une interaméricanité hispanophone, comme à une intereuropéanité anglophone, voire à des espaces non géographiques comme ce qui relie et constitue par des langues dites révélées, des communautés autour de religions (l'oumma pour l'Islam, la kehilla pour le judaïsme) ou des communautés dispersées autour d'une langue (l'arménien, Donabedian-Demopoulos, 2007).

2. Tout-langues et Entre-les-Langues

L'un des problèmes auquel se trouve confronté le sujet social (inter)locuteur, qu'il soit spécialiste ou non, quand il parle des cultures et des langues en contact dans les usages, concerne les critères internes qui délimitent des frontières formelles entre les langues, entre les cultures et les critères externes qui délimitent des territoires dans lesquels ces langues et ces cultures sont en activité.

Les linguistes englobent parfois dans un même idiome, des langues nommées différemment par les États et/ou par les locuteurs (roumain / moldave ; serbe / croate ; hindi / urdu ; bahasa Indonesia / bahasa Melayu ...). C'est que d'une part, la conscience ethnolinguistique est un élément qui, en affirmant une identité linguistique légitime, tend à ériger dans le même mouvement, l'inclusion et l'exclusion communautaire. Et que d'autre part la linguistique descriptive tend parfois à stéréotyper certaines pratiques en décrivant des traits linguistiques sans tenir compte des conditions sociales ni des contextes politiques qui en expliquent le développement.

L'exclusion linguistique communautaire se manifeste socialement de différentes façons et par différents biais :

- une tendance à fermer les communautés linguistiques autour des langues première et seconde (en rejetant l'usage des langues dites étrangères dans une sphère de compétences non identitaires) ;
- une tendance qui s'exprime également sur le plan didactique quand l'enseignement est construit sur un modèle d'altérité séparée (qui ne met pas en perspective l'apprentissage comme entrée de plein droit dans la communauté linguistique de la langue cible).

On trouve bien souvent l'expression d'un droit des locuteurs à disposer de leur langue mais il semble qu'il puisse aussi être mis en opposition au droit des locuteurs à disposer des langues quelles qu'elles soient. C'est d'une certaine façon ce qui se passe en France dans le débat sur l'ouverture ou non de l'enseignement à l'université dans d'autres langues que le français (droit limité par la loi qui précise que la langue de tout le système éducatif français, de la maternelle au supérieur est le français).

On pourrait aussi voir la limitation de ce droit dans toute tentative d'aménagement des relations entre les langues mise en œuvre par une politique linguistique contraignante.

Pour le moment, restons-en à l'expression du droit à la langue comme manifestation d'une détermination autour d'une langue qui serait centrale à chaque individu (qu'elle soit première, seconde ou autre). L'expression « droits linguistiques » donne l'impression qu'il s'agit d'un véritable droit spécifique identifiable en lui-même, au même titre que les droits fondamentaux (politiques, civiques et sociaux) qui s'inscrivent dans des codes juridiques.

Mais dans l'histoire, les droits linguistiques n'émergent que sous certaines conditions et dans certains contextes (Huck, Potriquet, Truchot, 2016). Ils ne sont pas inscrits de façon permanente et universelle car fortement dépendant des contextes qui les rendent parfois peu utiles et à autre moment au même endroit, nécessaire. C'est évidemment le cas du français au Québec avec la loi 101 de 1977; mais c'est aussi le cas de l'anglais qui n'apparaît pas dans la constitution des États-Unis et qui a progressivement été affirmée comme langue officielle dans 31 États sur 50 depuis une vingtaine d'années, face à l'irruption de l'espagnol par l'effet des migrations ; comme c'est également le cas du portugais qui n'est la langue officielle du Brésil que depuis la Constitution de 1988, face aux 170 langues autochtones et à la trentaine issues de l'immigration; sans parler du guarani, langue officielle du Paraguay depuis 1992, ce qui ne l'empêche d'ailleurs pas d'être en danger (étant

passée progressivement de langue parlée par 94 % de la population en 1950 à 87 % en 2002 et à 77 % en 2012, tandis que l'espagnol, qui ne représentait pas une menace jusqu'en 1992 en n'étant alors parlé que par 56 % de la population du pays, est devenue par les effets de l'exode rural et de la modernisation du pays, une langue parlée par 74 % des Paraguayens. C'est pourquoi, l'expression d'un droit linguistique sous forme de loi ne trouve d'application possible que lorsque se construit un contrat social langagier sur la base des activités langagières réelles des (inter)locuteurs (Chardenet, P., 2014).

Il en va de même pour le français dont les nombreux discours au nom de la francophonie (la formation discursive francophoniste, Canut, 2010 :148), contribuent à fabriquer des contre-discours comme a pu le relever Cécile Canut (ibid, 153) :

Pour venir en France il faut que la femme puisse parler et écrire français. Comment ça se fait qu'il n'y ait pas un gouvernement africain qui ait attaqué cela ? Comment nous pouvons accepter cela. Comment nous ne décidons pas ici et maintenant en Afrique de dire la francophonie À BAS ! [réplique d'une partie du public : Oui, À BAS !Applaudissements]. Comment nous ne nous décidons pas d'enlever le français de son statut de langue officielle obligatoire dans nos pays. [Applaudissements]. Mais il n'y a aucune raison ! C'est ce que, de la colonisation, demeure encore. Mais je dis ça, c'est pas d'un point de vue revanchard. Nous avons des liens avec la France qui ne sont pas ceux des petits fascistes qui gouvernent aujourd'hui. Mais ces petits fascistes qu'est-ce qu'ils disent ? Nous on aime la France. Mais Sarkozy, il n'est même pas français, mais nous on aime la France et pour preuve, il faut que tout le monde apprenne le français. Mais il n'est pas plus français que moi ce bonhomme. [Applaudissements].

A. Traoré ; Journées ouvertes avec les travailleurs migrants expulsés et refoulés, qui se sont déroulées les 15 et 16 mars 2008, Bamako, Centre Joliba.

« La circulation discursive actuelle autour du français est, d'une part, indissociable de l'historicité discursive dans laquelle elle s'inscrit et, d'autre part, des conditions de production des discours, allant de la prise en compte des contextes strictement énonciatifs aux contextes (setting) sociaux les plus larges (Duranti & Goodwin (eds) 1986) » (cité par Canut, C., 2010). Dans les Amériques elle circule inversement, que l'on prenne pour objet la langue française minoritaire au Canada ou la langue française dominante en Caraïbe, ce qui en fait un cas intéressant d'oppositions notionnelles. Si l'usage de la notion de « francisation » qui désigne au Québec, les effets d'intégration des programmes d'apprentissage du français destinés aux populations immigrées, est banalisée, elle serait l'objet d'inquiétudes identitaires et de rejets en Haïti, en Martinique et Guadeloupe.

Nous avons dans ces formations discursives, les indices d'une globalisation par absorption glottophagique déjà bien documentée⁴ (Calvet, L.J., 1979), et ceux d'une glottodétermination en contre-discours. Mais l'historicité discursive se transforme avec l'entrée dans les discours, du plurilinguisme qui force à prendre en compte des ensembles de langues dans leurs relations construites par l'amplitude et les nouvelles formes de contacts qui provoquent une interpénétration des langues, des cultures et de leurs imaginaires. Édouard Glissant (1997) a développé la notion de Tout-monde pour désigner la coprésence nouvelle des êtres et des choses dans l'état de mondialité dans lequel nous nous trouvons embarqués. Par analogie, les formations discursives du plurilinguisme élaborent un Tout-langue qui met en coprésence nouvelle des (inter)locuteurs et des langues auparavant habitués à séparer les uns et les autres.

J'ai déjà eu l'occasion de développer la notion d'entre-les-langues comme objet d'études de l'interlinguisme méthodologique (Chardenet, 2013). D'autres ont aussi abordé une problématique comparable, comme Heinz Wismann (2012). En faisant l'expérience du bilinguisme, le chercheur prend conscience que la pratique des langues, l'activité langagière quotidienne, produit un surplus dans la description du réel, un capital qui permet la perception critique du monde. Alors la pensée se situerait précisément dans cet espace entre les langues, un espace de réflexivité.

Si l'identification des langues dans le « continuum global des pratiques linguistiques infiniment variables et variées des humains » (Blanchet, 2012), et leur dénomination, pose des problèmes de catégorisation (langues, dialectes), elle pose aussi des problèmes de reconnaissance par les (inter)locuteurs. « La langue «naît « parce qu'elle est reconnue «langue « » (Ibid, p. 18). De ce point de vue, on ne peut pas considérer que la langue identifiée précède sa dénomination et que cette entité reste intègre et figée comme elle est souvent représentée par des formations discursives⁵, par exemple :

- les discours législatifs ou réglementaires instituant la ou les langues officielles dans un pays, dans un système éducatif, dans une administration ;
- les discours de la *Francophonie* qui instaurent institutionnellement et territorialement la francophonie et ceux de la *Lusofonia* qui instaurent institutionnellement et territorialement la lusofonia (l'article « Lusofonia de Wikipedia est très intéressant de ce point de vue car non seulement, il décrit bien le rôle joué par la CPLP- Comunidade dos Países de Língua Portuguesa, créée en 1996, comparable à celui joué par l'OIF- Organisation Internationale de la Francophonie créée en 2005 qui est l'évolution d'une première structure fondée en 1970, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), mais il promeut d'autres « -phonies » qui n'existent pas institutionnellement :

Veja também

- Geografia da lingua portuguesa
- Lista de países onde o português é língua oficial
- Accordo ortográfico de 1990
- Comunidade dos Países de Língua Portuguesa
- Jogos da Lusofonia
- Relações entre Brasil e Portugal
- Wikipédia em português
- Anglofonia
- Francofonia
- Hispanofonia
- Iberofonia
- Arabofonia

Figure 2. Renvois à partir de l'article *Lusofonia* de Wikipédia, 2016⁶

Dès lors, rien n'empêche d'aller plus loin, de dépasser les limites séparant les langues en considérant le Tout-langue(s) comme un seul espace de continuums et de discontinuums, de se situer systématiquement dans l'entre-les-langues, de le faire reconnaître pour le faire naître. Cela impose des postures de recherche en politique linguistique et en didactique des langues, et des postures de formation aux métiers des langues qui permettent d'élaborer des méthodes et des outils, ce que j'appelle l'interlinguisme méthodologique.

Postures qui ont un impact dans le système d'action concret langagier.

3. Glottopolitique et système d'action concret linguistique et langagier

La glottopolitique désigne les diverses approches qu'une société a de l'action sur le langage et les langues, qu'elle en soit consciente ou non consciente (Guespin, Marcellesi, 1986). Tout le monde fait de la glottopolitique sans toujours le savoir, en choisissant telle langue plutôt qu'une autre pour parler, écrire, lire un livre ou chercher une information sur internet mais aussi pour enseigner ou apprendre. Et bien entendu en agissant comme prescripteur d'offre de services linguistiques.

Dans un article récent (Blanchet, Chardenet, 2016), Philippe Blanchet et moi-même, proposons de réintroduire l'acteur (inter)locuteur en tant qu'agent central d'un système d'action concret qui produit de la glottopolitique. Par leurs pratiques sociolangagières (qui incluent la sélection des langues et les formes utilisées), dans la mise en discours (le processus énonciatif de la sélection de références, des caractérisations, des descriptions, de l'argumentation dans la

macro-structure d'un genre), les (inter)locuteurs, accompagnent ou contredisent la glottopolitique des instances territoriales (établissements, organisations, administrations, entreprises) et des instances déterritorialisées (sites, plate-formes, applications, réseaux).

Cette approche est d'ailleurs cohérente sur le plan didactique avec un des principes actionnels du CECR⁷: « tout locuteur est un acteur social ». Ce qui a également été développé par Kern et Liddicoat (2008 :30) :

« ... la notion du locuteur/acteur est déstabilisante car elle met l'accent sur les contingences, la subjectivité, le hasard et la polyvalence du sujet parlant. [...] On passe de la conception d'une langue comme système fixe et autonome à une conception de la langue comme système sémiotique dynamique que l'individu combine avec d'autres ressources pour agir dans le monde social ».

Mais nous ajoutons à cette approche didactique qui restitue à l'apprenant locuteur, un rôle social (actif) en tant qu'apprenant, une approche glottopolitique qui fait de l'(inter)locuteur, un acteur de politique linguistique.

Ce qui vaut pour l'acteur (inter)locuteur, vaut également pour l'acteur médiateur qui intervient dans les orientations de politique linguistique explicites ou implicites des instances d'orientation et d'organisation (appareils administratifs d'État et de collectivités territoriales ; entreprises ; organisations gouvernementales et non gouvernementales ; associations) et les pratiques sociolangagières des (inter)locuteurs, en particulier pour le chercheur en didactique des langues et pour le formateur en langues. Les postures de recherche et de formation comme celle que j'ai pu décrire sous la notion d'interlinguisme méthodologique, contribuent de manière adjuvante ou contradictoire, à l'actualisation glottopolitique.

La glottopolitique apparaît donc comme un construit humain structuré par les acteurs (inter)locuteurs, médiateurs, instances d'orientation et d'organisation) qui y développent des stratégies langagières particulières, qui le structure dans un ensemble de relations régulières, soumises aux contraintes changeantes du contexte : un système glottopolitique d'action concret⁸.

La sociologie des organisations a pu montrer qu'à travers un système d'action concret, c'est l'acteur qui crée le système et non le système qui fixe la place et les rôles des acteurs bien qu'il en détermine les fonctions. Il en va de même avec le système glottopolitique d'action concret constitué par les pratiques (inter)langagières réelles des (inter)locuteurs, autant stimulées par des rationalités complexes, que des planifications d'aménagements ordonnés par une rationalité raisonnable. Ceci a des conséquences sur les postures de recherche en sciences du langage. C'est ce que j'appelle, l'interlinguisme méthodologique. Il peut s'appliquer à différents niveaux d'observation de corpus (micro, meso, macro).

Ceux de communautés d'acteurs au sein d'un établissement, comme ceux d'un espace linguistique international, en passant par ceux de réseaux d'établissements. Nous allons prendre comme exemple ici, quelques éléments qui caractérisent les faits francophones dans les Amériques et qui contribuent à constituer une (inter) américanité francophone.

4. L'interaméricanité francophone comme facteur glottopolitique

La notion d'américanité francophone n'est pas une donnée, c'est un construit produit de l'analyse et dans ce construit, la détermination du nombre de locuteurs reste une question importante sur laquelle des équipes de chercheurs se sont penchés. Il y a trois catégories fondatrices : celle des locuteurs de langue première qui naissent en milieu francophone et qui acquièrent le langage en français, celle des locuteurs francophones non natifs qui vivent (plus ou moins) en français, celle des locuteurs qui apprennent le français comme langue étrangère. Et l'on voit immédiatement que ces catégories ne peuvent être étanches : dans la première on peut aussi trouver des bilingues ; dans la deuxième catégorie on peut trouver des apprenants de français langue étrangère (3^e catégorie). Au-delà des problèmes de disponibilité de données de base, les outils de relevé ne sont donc pas simples à mettre en place. Bruno Maurer (2015 : 61-176), fait état de cinq « types d'enquête sur les réalités francophones » ayant produit des informations :

- le comptage des francophones,
- les pratiques langagières en francophonie,
- les représentations des langues en francophonie,
- le français en contexte multilingue,
- les usages du français en francophonie,

et montre à la fois leurs apports micro ou macro, global ou spécifique et les limites que leur isolement les unes des autres dans le temps et dans les capacités à les associer dans un même point de vue, instaure.

À la notion de « réalité francophone », on peut préférer celle de « fait francophone » pour désigner ce qui relève d'un fait de la langue française au-delà de la simple analyse sociolinguistique des relations variants / invariants qui incitait William Labov (2001) à désigner comme « fait de l'anglais » toute caractéristique définie de manière souvent intuitive comme propre à cette langue. Dans cet article, il propose d'en revenir aux comportements langagiers comme source. Le fait est ici, l'expression sociale de la langue, sa manifestation concrète dans un environnement (ce qui inclut sa forme et ses variations).

A priori, le poids démolinguistique de la langue française dans les Amériques semble peser très peu dans l'ensemble . Tout en tenant compte de fortes réserves

sur les statistiques démolinguistiques⁹, voici quelques éléments de comparaison. Ces données font partie d'un travail ponctuel élaboré pour l'université d'été sur la francophonie des Amériques (les sources proposent des années de référence allant de 2003 à 2014¹⁰) :

Nombre de locuteurs dans les Amériques incluant la Caraïbe (langue première, langue seconde et langue étrangère)

- 530 millions de locuteurs pour l'espagnol
- 351 millions de locuteurs pour l'anglais
- 203 millions de locuteurs pour le portugais
- 25 millions de locuteurs pour le français

De son côté, Étienne Rivard (2016) parvient à peu près au même nombre de locuteurs pour le français, avec des catégorisations différentes.

Région / pays	Locuteurs francophones (incluant partiels)	Apprenants de français
AMÉRIQUES	18.146 338	7.396 068
Amérique du Nord	11.329 376	3.303 264
Canada	9.960 585	1.791 015
États-Unis	1.358 816	1.512 249
Amérique latine et Caraïbe	6.816 962	4.092 804
Caraïbe	5.405 861	3.188 098
Dominique	7.000	7.880
République Dominicaine	164.507	485.000
Guadeloupe	337.684	
Haïti	4.454 000	2.646 434
Martinique	375.630	
Sainte Lucie	3.000	16.576
Amérique centrale	72.724	534.041
Costa Rica	5.000	332.020
Mexique	26.366	187.500
Amérique du Sud	1.338 377	370.665
Bolivie	304.960	12.000
Brésil	617.446	148.501
Colombie	60.000	23.800
Guyane française	157.320	

Figure 3 : Sommaire de l'espace francophone des Amériques (d'après les données de Rivard, É, 2016, p.25)

Les données les moins contestables sont celles du portugais car plus de 90% du nombre total de locuteurs est concentré au Brésil, dans le seul pays dont il est langue officielle. Plus la dispersion est importante et plus la langue est attractive en tant que langue d'apprentissage, moins les données sont fiables car les recours

à des dispositifs informels (professeurs particuliers) ou d'autoformation (en ligne) sont difficilement observables.

En fait, il faut avouer que la grande faiblesse des sources statistiques officielles de recensement, conduit à des manipulations par informations ponctuelles recoupées, par projections hypothétiques. Difficultés qui ont conduit l'Organisation internationale de la Francophonie, qui s'appuyait auparavant sur des compilations d'informations approximatives issues de données estimées produites par les services culturels des Ambassades de France, à renoncer depuis 2014 à faire ce travail hors des pays membres de l'organisation. On a ainsi pour les Amériques, des données de l'OIF, uniquement pour le Canada, Haïti, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, Sainte-Lucie, la République Dominicaine, le Costa Rica et l'Uruguay.

Lors des prochains rapports, le Mexique et l'Argentine (pays ayant rejoint l'OIF comme membres observateurs en 2014 et 2016) seront certainement intégrés. Ce qui, compte tenu de leur dimension démographique, posera davantage de problèmes de fiabilité statistique que le Costa Rica, La République Dominicaine et l'Uruguay.

4.1. L'impact francophone : attractivité relative, dispersion, coopération, institutionnalisation

Deux éléments d'information concernant la langue française montrent que la communauté de locuteurs francophones qui ne bénéficie pas d'une forte concentration démolinguistique (le Canada représentant environ 8 millions de locuteurs), bénéficie en revanche d'une qualité de dispersion par l'attractivité relative de son apprentissage.

Ainsi aux États-Unis, dans la majeure concentration anglophone des Amériques, l'apprentissage du français est en troisième position dans un contexte de baisse de 6,7 % des inscriptions pour l'apprentissage des langues étrangères entre 2009 et 2013 :

Langues	Inscriptions 2013	Écart depuis 2009	Inscriptions 2009	Écart depuis 2006	Inscriptions 2006	Écart depuis 2002
Espagnol	790.756	- 8,2%	864.986	+5,1 %	822.985	+10,3 %
Français	197.757	- 8,1 %	216.419	+4,8 %	206.426	+2,2 %
Allemand	86.700	-9,3 %	91.763	+16,4 %	78.829	+29,7 %
Italien	71.285	-11,3 %	80.752	+3 %	78.368	+22,6 %
Japonais	66.740	-7,8 %	73.434	+10,3 %	66.605	+27,5 %
Chinois	61.055	-2 %	60.976	+18,2 %	51.582	+51 %
Arabe	32.286	-7,5 %	35.083	+46,3 %	23.974	+126,5 %
Russe	21.962	-17,9 %	26.883	+8,2 %	24.845	+3,9 %

Figure 4 : Dynamique des inscriptions pour les langues les plus étudiées aux États-Unis entre 2006 et 2013. Source des données : The Modern Language Association of America.

Ici, c'est la dynamique d'attractivité qui est en question, pas le nombre brut car le nombre total d'élèves de langue étrangère aux États-Unis, est faible et en

diminution globale. Mais il faut noter que ce type de données produites par une association d'enseignants (même si elle est bien implantée depuis le XIXe siècle avec 25.000 membres dans 100 pays), ne compile que des états accessibles dans les établissements scolaires, soit officiellement soit par les membres). Cela ne reflète pas la quantité réelle globale d'apprenants de langues étrangères incluant toutes les manières d'apprendre une langue.

Les apprentissages à travers des dispositifs informels de plus en plus nombreux et variés s'accroissent avec les technologies numériques. En 1997, avant l'explosion de l'accès à internet, une enquête réalisée à São Paulo, montrait qu'il y avait à peu près autant d'élèves français prenant des cours particuliers que d'élèves inscrits à l'Alliance Française (Chardenet, P., Da Cunha, J.-C., 2008). Aujourd'hui, cette tendance est amplifiée par l'accès numérique. Ainsi, selon les résultats d'une enquête menée en 2016 par Duolingo¹¹, en Amérique latine 6,1 millions de personnes apprennent le français sur cette plate-forme gratuite. Et cette langue est en deuxième position derrière l'anglais, au Chili, en Colombie et au Mexique, et en troisième position en Argentine derrière l'anglais et l'italien (langue de nombreux descendants) et au Brésil (où la concurrence joue en faveur de l'espagnol, langue de voisinage).

Sur la base de ces données, on peut estimer que la communauté de locuteurs francophones dans les Amériques pourrait être composée d'environ 40 % d'apprenants. Ce qui en fait, par les trois dispositifs majeurs : apprentissage en ligne ; apprentissage par cours particuliers ; apprentissages en dispositifs formels (scolaire, universitaire, écoles de langue avec l'Alliance Française répartie dans la plupart des pays avec quelques fortes concentrations en nombre d'établissements et d'élèves : Argentine, Brésil, Colombie, Pérou), un facteur positif de dispersion territoriale. Cette dispersion constitue un ensemble capillaire qui favorise les liens avec autres communautés linguistiques, liens qui se manifestent socialement :

- par le rôle multiculturel joués par les Alliances Françaises, qui mêlent les activités culturelles francophones aux activités culturelles locales¹², parfois dans leurs diversités communautaires propres, ou qui proposent également, en parallèle aux cours de français, des cours pour étrangers, de la langue officielle du pays (espagnol, portugais) ;
- par le positionnement revendicatif des professeurs de français en faveur du plurilinguisme lorsque des règlements, des lois, des réformes tendent à réduire l'offre de langues dans les systèmes éducatifs ;
- par des accords ponctuels de coopération linguistique passés entre des organismes de diffusion et de promotion de la langue française appuyés par des États.

Après plusieurs accords passés dans les années 1990 et 2000 avec les municipalités de Córdoba, de Paraná, de Buenos Aires, plus ou moins tombés en désuétude avec les alternances politiques, trois nouveaux accords de coopération linguistique ont été signés en 2016 entre l'Ambassade de France à Buenos Aires et les provinces de Santa Fe (7 juin 2016), Entre Ríos (28 juin 2016) et Mendoza (12 juillet 2016), « visant à promouvoir le plurilinguisme et la diffusion de la langue française dans le cadre des politiques de renforcement du système éducatif argentin »¹³. Ces accords prévoient le développement de cursus d'enseignement bilingue. Cette démarche est étroitement dépendante de relations bilatérales et des mouvements d'orientation politique dans chaque pays (voire dans chaque province ou État pour les pays fédéraux).

Ces politiques publiques fondées principalement sur les niveaux variables du volontarisme de la politique linguistique extérieure de la France, conduisent à des accords formels ou des plans d'appui que l'on retrouve ponctuellement dans l'histoire de la coopération française en Amérique Latine et Caraïbe dans de nombreux pays (Argentine dans les années 1990, 2000 et 2016 ; Brésil dans les années 1990 avec le programme bivalence et dans les années 2010 avec le soutien au programme *Idiomas sem Fronteiras* ; Colombie, Costa Rica dans les années 2000 ; Cuba avec le plan d'aide à la formation des enseignants dans les années 2000 ; Équateur dans les années 1990-2000 avec les projets de formation bivalente ; au Mexique les accords avec la ville Mexico) n'incluant que très rarement des procédures d'évaluation des résultats atteints en fonction d'objectifs et de calendriers précis, ils restent très sensibles aux variations politiques et produisent des effets en dents de scie sur les données quantitatives et qualitatives.

Aux accords de coopération bilatéraux français s'ajoute l'internationalisation de l'institutionnalisation très forte de la langue française à travers les organisations qui la promeuvent directement ou indirectement :

- les organisations internationales au nom de la francophonie (Organisation Internationale de la Francophonie ; Bureau des Amériques de l'Agence universitaire de la Francophonie) et l'ensemble des appareils d'État, instruments de coopérations bilatérales des pays francophones (Wallonie-Bruxelles International auprès des ambassades de Belgique ; Langues Canada et Universités Canada ; Délégations et Bureau du Québec, Centre de la francophonie des Amériques ; Institut Français / services de coopération des ambassades de France) ;
- les diffuseurs francophones directs (TV5 Monde, TV5 Canada et TV5 Brésil ; le Bureau Export de la musique qui accompagne la filière française dans le développement de ses artistes à l'international ; les festivals de films francophones ; les semaines de la francophonie) ;
- les entreprises de pays francophones installées dans les Amériques.

Cette internationalisation de l'institutionnalisation s'articule (parfois en cohésion, parfois en contradiction) avec la forte centralisation de la langue en tant qu'institution française. La représentation des puissants liens entre l'État français et la langue française, ne joue pas dans les Amériques en défaveur d'une langue autre part associée au colonialisme (mis à part dans les territoires d'outre-mer en Caraïbe ou en Guyane). Pendant la période des dictatures en Amérique Latine (des années 1960 aux années 1980), elle a plutôt joui d'un effet inverse dans les Alliances Françaises et les Centres Culturels Français.

L'internationalisation de l'institutionnalisation de la langue française est aussi soumise aux interrogations posées par les politiques d'adhésion de certains pays de la région comme membre observateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (République dominicaine 2010 ; Uruguay 2012 ; Costa Rica 2014 ; Mexique 2014, Argentine 2016). Au-delà de l'affichage diplomatique et compte tenu du fait que le statut d'observateur ne donne accès à aucun programme de l'OIF (en particulier celui du Volontariat international de la Francophonie qui offre aux jeunes âgés de 21 à 34 ans, la possibilité de mettre pendant une année leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être à la disposition d'un projet de développement et de vivre une expérience de mobilité internationale au sein de l'espace des pays membres), on ne constate pas d'effet direct sur le statut et le corpus de la langue française dans ces pays.

Si cette dynamique d'attractivité relative est difficile à mesurer globalement car elle fait appel à de nombreuses variables plastiques et instables, il reste que ce qui contribue à constituer l'impact francophone dans les Amériques, apparaît d'un côté comme très intégré au domaine politique et à la fois permanent dans la durée et instable dans le niveau et d'un autre côté comme très dépendant des acteurs sociaux.

4.2. L'(inter)américanité francophone, distribution et mobilité

Le fait francophone dans les Amériques apparaît donc marqué du double sceau de ce qui peut influencer le statut de la langue et de ce qui peut en développer le corpus, les deux étant liés aux modalités d'actualisation des relations entre les expressions de ce fait et les cultures, les langues, les économies et les politiques locales et régionales. Mais sa visibilité est souvent masquée par une forte mobilité qui en disperse les manifestations.

La parenthèse antéposée (*inter*)américanité, indique ici la dynamique multisectorielle et interactionnelle de l'intégration de la francophonie dans les constituants de l'espace des Amériques, comme facteur d'interculturalisation et d'interlinguisme qui cohabite avec d'autres et rend nécessaire une relation avec l'autre faisant partie d'un Tout-Langue et d'un Entre-les-Langues à la fois unique et variable.

Cette dynamique introduit le fait francophone à plusieurs niveaux. Nous en prendrons trois comme exemples :

- le niveau des ensembles linguistiques territorialisés (dans lesquels l'apprentissage du français langue étrangère est réparti sur quasi tout le territoire et représente 5,4 millions d'élèves, soit 13 % du nombre total dans le monde¹⁴, sur un fond d'unité relative des quatre langues officielles internationales) ;
- le niveau des ensembles géographiques et ensembles ethniques qui constituent traditionnellement des entités de circulation de proximité transfrontalière pour les populations, les biens, les cultures, les langues (Amérique du Nord ; Amérique centrale ; Caraïbe ; Pays andins ; Côte Sud) et où la langue et les cultures francophones sont ponctuellement présentes ;
- le niveau des ensembles politico-économiques marqués par la quinzaine d'accords existants comme l'Organisation des États Américain- OEA où le français est une des quatre langues officielles et la France, pays observateur (Accord de Libre-Échange Nord-Américain-ALENA ; Communauté caribéenne-CARICOM ; Unión de Naciones Suramericanas-UNASUR; Mercado Comum do Sul-MERCOSUL ; Système d'Intégration Centraméricain- SICA ; Organisation des États de la Caraïbe orientale-OECO ; Comunidad Andina-CAN ...) qui constituent des entités régulées par des lois et des règles de fonctionnement interne (avec des langues officielles), de circulation et d'échanges avec des effets linguistiques.

On peut ainsi constater un double effet du partenariat commercial central du Québec avec les États-Unis : à l'exportation, les produits québécois conservent une partie d'étiquetage en français ; à l'importation, le marché québécois imposant l'étiquetage préalable en français, les marchandises conditionnées aux États-Unis pour le Québec sont étiquetées en français, en anglais et en espagnol et exportés de la même façon en Amérique Latine, marquant ainsi les trois langues comme langues commerciales. Ce qui touche un nombre relativement important de marchandises compte tenu du niveau du commerce entre les États-Unis et le Québec¹⁵.

Cette dynamique d'intégration du fait francophone aux niveaux de l'apprentissage des langues, des contacts de langues, du statut des langues et des échanges économiques est un facteur de diversification et d'amplification interculturelles et interlinguistique qui caractérise l'(inter)américanité.

Mais la diversification ne s'arrête pas aux relations entre le fait francophone et les autres faits linguistiques et langagiers. Elle touche également l'intérieur de ces espaces de deux façons : par l'existence dans le même espace linguistique, de communautés d'origines différentes et par le point de vue formé dans le contexte latino-américain, sur l'ensemble mondial de l'espace linguistique considéré.

Pour le fait francophone, il s'agit des diversités de l'existence de cultures francophones intégrées dont l'histoire remonte à celle de la fondation des États des Amériques libérés des tutelles européennes. On pourra rappeler ici que se mêlent à cette histoire, les faits individuels, les faits communautaires, les faits économiques, les faits culturels :

- les pérégrinations des « coureurs des bois » Canadiens français (Bouchard, Lévesque, 2014), oubliés des grands récits nord-américains qui du XVIIe siècle au XIXe siècle, ont parcouru l'Amérique du Nord entre le lac Mistassini au Québec actuel et le fleuve Mississippi, entre le Labrador et le Nouveau-Mexique, de l'expédition de la Baie d'Hudson (1782) à celle de Lewis et Clark qui traverse les États-Unis (de 1804 à 1806), de la médiation entre les tribus Pieds-Noirs avec les anglais et la rencontre avec Kamehameha Ier, roi d'Hawaï ;
- les aventuriers novateurs comme ce Français nommé Blandin qui installa la première plantation de café au Venezuela (Perdereau-Blanchet, L., 1970) ;
- les installations communautaires en Argentine (Pieds-noirs d'Algérie et Suisses valaisans en Entre Rios, Aveyronnais à Pigüé), au Brésil, l'immigration par contrat dans la colonie de Benevides en Amazonie à la fin du XIXe siècle et la dissémination des Français rendue « invisible » par leur grande mobilité entre le XIXe et le XXe siècle (Vidal, L. ; De Luca, T.R., 2011), au Mexique avec les tentatives de fondation de colonies française en 1830 dans l'État de Veracruz puis plus largement en 1840 avec les Basques et les immigrants venant de la ville de Barcelonnette, mouvement renforcé au XIXe siècle, après l'intervention française au Mexique ;
- plus récemment les nombreux restaurants et entreprises de bouche créés par des Français à Buenos Aires, São Paulo ou New York ainsi que la présence d'ingénieurs et de techniciens français dans les entreprises de la Silicon Valley) ;
- la circulation d'expressions culturelles francophones plus éphémères (d'artistes, d'œuvres, de spectacles).

Faits territorialisés auxquels s'ajoutent aujourd'hui, la consommation de pages web en français. À cet égard, s'il est assez difficile de mesurer avec précision pour toute une population, la fréquentation de sites francophones, les médias et en particulier les blogs qui relaient fréquemment les événements culturels, les interventions de conférenciers dans les milieux académiques, intellectuels et économiques, sont des marqueurs intéressants de la présence continue, des cultures francophones dans un contexte qui fait de l'Amérique Latine, la région où les internautes sont les plus impliqués dans les réseaux sociaux¹⁶. Même si cela ne suffit pas à constituer une communauté, comme le souligne Andrés Forgues (2006).

Mais il s'agit également de la construction et de l'expression du point de vue des latino-américains francophones et non francophones, sur le fait francophone mondial, la langue française, son enseignement et son apprentissage ; les littératures et les cultures francophones et leur analyse. Si cette francophonie des (inter) locuteurs et des francophiles dans les Amériques (TV5 Brésil constate que 80 % de ses téléspectateurs suivent les émissions sous-titrées en portugais de la chaîne, ce qui caractérise d'une certaine façon une manifestation de francophilie), peut être observée et décrite à travers les facteurs relevés précédemment, il reste à définir ce qu'on peut appeler l'(inter)américanité.

4.3. Qu'est-ce que l'(inter)américanité ?

La notion d'américanité semble avoir été inventé par Miguel de Unamuno (2014), avec laquelle il a aussi construit la notion d'« argentiné ». Ce qui est très intéressant dans cette fondation notionnelle, c'est que Miguel de Unamuno est considéré comme un européen universel qui lisait aussi bien l'anglais que l'allemand, le français et le norvégien, tout en dialoguant avec les auteurs hispano-américains. Pour parler de sa passion pour les Amériques, il créa ces néologismes sur la base de celui de l'hispanité et d'autres avec le même suffixe.

Évidemment, on voit ici que la création n'est pas endogène aux Amériques mais qu'elle vient d'un regard externe, européen. Ce qui est quelque peu contradictoire avec la posture évoquée précédemment, d'un point de vue latino-américain sur le monde. C'est une question d'intérêt dans la circulation des notions dans les sciences humaines et sociales.

Ce processus de nominalisation à partir d'un adjectif est commun aux langues romanes et à l'anglais (*-ity* en anglais, *-idad* en espagnol, *-idade* en portugais, *-ità* en italien, *-ité* en français). Il permet de créer des noms abstraits exprimant la qualité de l'adjectif. C'est-à-dire que « américanité » est la qualité de l'américain.

Ce qui peut paraître trivial (comme *la lâcheté* est la qualité de celui qui est *lâche* et *l'amabilité*, et la qualité de celui qui est *aimable*).

Mais cette évidence appliquée à un groupe humain élargi, suppose la reconnaissance de traits communs à la communauté ainsi désignée et de traits distinctifs entre les communautés. Comment se fait-il qu'un européen universel, utilise une terminologie de la distinction ? Et dans quelle mesure cette distinction est-elle ou non séparation ou inclusion. Est-ce que dans l'identification de l'autre différent, on peut jeter les bases d'une inclusion conscientisante ? Comme on peut le voir, c'est un débat très actuel qui nous revient de loin.

Le modèle est bien entendu questionné en tant que régime de vérité politique (Foucault, M., 2007, pp.30-41) et Luis García Fanlo (2011), montre comment la notion d' « *argentinidad* » joue un rôle rhétorique dans la société argentine. Il s'agit moins d'entrer ici dans un débat sociologique et d'ethnographie de la communication, que de voir comment la productivité néologique joue un rôle dans l'institutionnalisation discursive d'une communauté.

Il semble qu'aujourd'hui la productivité de cette construction lexicale, tende à la banaliser en l'étendant à de nombreuses communautés. L'indice Wikipédia est intéressant car il témoigne des usages réels de l'écrit. Ainsi l'article *-ité* propose de nombreuses applications :

afghanité
africanité
albanité
algérianité
algérité
alsacianité
alsacité
amazighité
américanité
américité
anglicité
angolanité
...

Figure 5 : Extrait de l'article *-ité* de Wiktionnaire 2016¹⁷.

Rien qu'en restant à l'entrée alphabétique en *a*, la productivité est importante et touche des espaces nationaux, régionaux, culturels et linguistiques aux contours et caractéristiques variables selon les différentes *-ités* . Avec parfois même des concurrences de dénomination : *alsacianité*, *alsacité*.

En fait, le dénominateur commun aux *-ités*, pour peu que l'on se fonde sur celles étudiées pour construire une hypothèse par généralisation, semble plutôt s'établir sur la négation, sur ce qu'elle ne serait pas. L'*-ité*, ce n'est nullement la définition d'une catégorie géographique bornée ni une réduction au pays natal puisqu'elle enveloppe aussi les pays d'immigration et d'adoption et qu'elle s'étend au-delà des pays par un ancrage culturel, avec ou sans rejet du pays natal. Les *-ités*, donc l'américanité, seraient ainsi des dynamiques complexes peut-être plus inclusives qu'exclusives puisque l'adhésion par naissance ou adoption, n'empêche pas l'adoption cumulative de plusieurs *-ités*.

Ainsi l'américanité ne se restreint pas à être le produit conflictuel de plusieurs colonisations européennes qui se sont parfois affrontées tout en conquérant plus ou moins aisément des territoires autochtones communautaires tribaux, voire nationaux (puisque l'on parle des « nations quechuas », de la nation Aymara) et supra-nationaux (puisque l'on parle des empires inca et aztèques). Elle est cela qui la divise et l'unit à la fois, avec ses flux d'immigrations externes et de migrations internes multiples dans leurs origines et variées dans leur mode (définitif, par étapes ou circulaires avec retour au point d'origine). Elle n'est pas cohésive, ce qui en fait sa cohérence et le défi de ses dix entités¹⁸ qui ont tenté et tentent d'en unir des parties (pas plus que l'Union Européenne n'est cohésive).

Ce qu'elle est, relève de ses capacités d'accueil en termes d'espaces géographiques, démographiques, linguistiques et culturels (et là s'opère une différence avec l'Europe). Outre l'impact de l'esclavagisme avec les déplacements forcés d'Africains, rappelons les migrations massives (espagnols, italiens), intermédiaires (libanais, japonais, juifs¹⁹) et plus ponctuelles (allemands, français, russes, ukrainiens ...) qui forment aussi bien des communautés culturelles, linguistiques, économiques locales établies et d'établissement, que des réseaux sociaux trans et inter-nationaux de communication, d'entraide et d'influence qui inter-agissent principalement dans les 4 langues internationales de communication qui partagent un statut de langues officielles (anglais, espagnol, français, portugais), tout en gardant des liens avec leurs langues-cultures premières²⁰.

Ce ne sont là que quelques exemples de sources d'interactions culturelles et langagières qui constituent des corpus d'observation où une (inter)américanité francophone forme des espaces d'interlocution ordinaires et spécialisés au niveau des langues internationales, entre francophones et entre francophones et d'autres (inter)américanités anglophone, hispanophone, lusophone. Un ensemble de pratiques langagières quotidiennes qui témoignent d'un système d'action concret linguistique et langagier des (inter)locuteurs qui rend compte d'une socio-glotto-politique dynamique, c'est-à-dire de politiques linguistiques globales ou locales, générales ou sectorielles, produites par les interactions des acteurs sociaux.

Conclusion

L'(*inter*)*américanité francophone* est un construit théorique fondé sur une analyse quantitative et qualitative des faits francophones en tant qu'activités glottopolitiques de différents niveaux (dont il n'a été présenté que quelques ébauches exemplaires dans le cadre de cet article). L'apprentissage de la langue en est un ainsi que ses usages dans des sphères variées (domaine professionnel ; domaine familial, domaine éducatif, domaine scientifique, domaine administratif, domaine artistique ...). Mais fonder l'impact du fait sur le simple nombre d'élèves ne garantit en rien sa force sans relever les usages par les acteurs sociaux (*inter*) locuteurs²¹.

Il s'agit des constituants d'un système d'action concret langagier qui impacte les rapports de cultures et de langues dans les Amériques et entre les langues et les cultures des Amériques et les autres espace linguistiques dans le Monde, dont l'espace francophone international. Il se distingue de la notion sociolinguistique descriptive de *francophonie* (en tant que communauté des locuteurs de langue française) et de la notion de *Francophonie* (en tant que communauté politique qui n'est pas nécessairement fondée sur la langue).

Sources statistiques démolinguistiques

Anglais

Population Clocks en: U.S. Census al 12-09-2012

2011 Census Canada, Population by knowledge of official languages (<http://www12.statcan.ca/census-recensement/index-eng.cfm>)

2011 Statistics Canada, Population by mother tongue, 2011 (<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hlt-fst/lang/Pages/highlight.cfm?TabID=1&Lang=E&As-c=1&PRCode=01&OrderBy=999&View=1&tableID=401&queryID=1&Age=1>)

2013, «Sociedad :Los idiomas de los argentinos», Página/12 del 2013-10-16. (<http://www.pagina12.com.ar/diario/sociedad/3-78287-2006-12-27.html>)

IBGE 2013 (http://www.ibge.gov.br/english/#sub_populacao)

Consulta Mitofsky : Las Lenguas Extranjeras en México, January 2013

http://www.totaluni.com/archivos_articulos/Mexicanos_y_los_Idiomas_59.pdf?iframe=true&width=100%&height=100%

Colombiastad

(http://www.colombiastad.gov.co/index.php?option=com_content&task=view&id=353&Itemid=90)

CRYSTAL, D, 2003 (2e ed.), English as a global language, Cambridge University Press (<http://catdir.loc.gov/catdir/samples/cam041/2003282119.pdf>)

Espagnol

http://es.wikipedia.org/wiki/Idioma_espa%C3%B1ol#cite_note-Eurob2012-158

Ethnologue (<http://www.ethnologue.com>)

Francisco Moreno Fernández, Jaime Otero Roth, 2006, Demografía de la lengua española,

Fundación Telefónica y el Instituto Complutense de Estudios Internacionales (<http://eprints.ucm.es/8936/1/DT03-06.pdf>)

El español: Una lengua viva (2014), Instituto Cervantes (<http://eldiae.es/wp-content/uploads/2014/07/El-espa%C3%B1ol-lengua-viva-2014.pdf>)

Migration Policy Institute (<http://www.migrationpolicy.org>)

Canada 2011 Census (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-eng.cfm>)

Comisión Económica para América Latina y el Caribe / Centro Latinoamericano y Caribeño de Demografía- CELADE (<http://www.cepal.org/es/areas-de-trabajo/poblacion-y-desarrollo>)

CONAPO- Consejo Nacional de Población de México (<http://www.conapo.gob.mx/es/CONAPO/Proyecciones>)

U.S. Census Bureau (04-03-2015)

IBGE 2013 (http://www.ibge.gov.br/english/#sub_populacao)

Censo DANE, reloj poblacional (http://www.dane.gov.co/reloj/reloj_animado.php)

Estimación del censo argentino INDEC para 2015 (<http://www.indec.gov.ar/bajarPublicacion.asp?idc=3D2BFB85B73CA5EE01EF7C16425C4F61164ABA15860CC2C245A368C-60365FEE807EA9BDED4FEDB76>)

Censo de Venezuela. Estimación para 2015 (www.ine.gov.ve http://www.ine.gov.ve/index.php?option=com_content&view=category&id=98&Itemid=51)

Français

« Languages Spoken at Home by the U.S. Population », 2010, Bureau du recensement des États-Unis, dans *World Almanac and Book of Facts 2012*, p. 615
<http://www.francophonie.org/Sainte-Lucie.html>

L'aménagement linguistique dans le monde- CEFAN- Chaire pour le développement de la recherche

sur la culture d'expression française en Amérique du Nord, Université Laval http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/francophonie_tableau1.htm
<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/cnddemo.htm>

Statistique Canada, recensement de la population, 2011 (<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm>)

Portugais

Camões - Instituto da Cooperação e da Língua (<http://www.instituto-camoes.pt/cooperacao/atribuicoes-no-dominio-da-cooperacao>)

Observatório da Língua Portuguesa (<http://www.observalinguaportuguesa.org/pt>)

IBGE- Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística divulga as estimativas populacionais dos municípios em 2011 (<http://saladeimprensa.ibge.gov.br/pt/noticias>)

Bibliographie

Blanchet, P. 2012. « L'identification des langues : une question clé pour une politique scientifique et linguistique efficiente- L'exemple des catégories « béarnais, gascon, occitan « ». *Modèles linguistiques*, n° 62, p. 17-25.

Blanchet, P., Chardenet, P. 2016. Les orientations et les pratiques éducatives comme politiques linguistiques effectives : propositions pour une analyse glottopolitique des transpositions didactiques de la pluralité linguistique dans les universités d'Amérique du Sud. In: Cunha, J.C.; Lousada, E., *Pluralidade Linguístico-cultural em universidades sul-americanas: práticas de ensino e políticas linguísticas*, Pontes, São Paulo, p. 7-22.

Blanchet, P., Coste, D., (dir.) 2010. Regards critiques sur la notion d'« interculturalité ». *Pour une didactique de la pluralité linguistique et culturelle*, Paris : L'Harmattan, p.7-27.

Bouchard, S., Lévesque, M.-C. 2014. *Ils ont couru l'Amérique- De remarquables oubliés T2*, Montréal, Lux Éditeur.

Calvet, 1979 (1974). *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, 2e édition. Paris : Petite Bibliothèque Payot.

Canut, C. 2010. « À bas la francophonie ! » De la mission civilisatrice du français en Afrique à sa mise en discours postcoloniale », *Langue française*, 3/2010 (n° 167), p. 141-158.

Chardenet, P. 2014. Quelques éléments de fondement d'un droit pour la coexistence des langues dans le monde : un contrat social langagier. In : Doucet, M. (dir.) *Le pluralisme linguistique - L'aménagement de la coexistence des langues*, Observatoire international des droits linguistiques, Cowansville, Éditions Yvon Blais, p.35-46.

Chardenet, P. 2013. Éléments pour un interlinguisme méthodologique en quelques notions. In : Sofia Stratilaki, S., et Fouillet, R., *Éducation aux langues. Contextes et perspectives. Mélanges Jean-Claude Beacco*, Paris : Riveneuve Éditions, p.255-266.

Chardenet, P. 2008. « L'interlocution dans ses espèces d'espaces (ou le paradoxe de Ptolémée) », *Synergies Chili*, n° 4, revue du Gerflint, *Politiques linguistiques pour le développement national / Políticas lingüísticas para el desarrollo nacional*, coordonné par Oscar Valenzuela, UMCE-Santiago, UPA Valparaiso, IFC Santiago, p. 17-31.

[En ligne] : <https://gerflint.fr/Base/Chili4/05chardenet.pdf> [Consulté le 15 septembre 2017].

Chardenet, P. 2004. « L'unicité plurielle : la variété des langues facteur de l'expérience humaine », *Synergies Amérique du Nord*, n° 1, *Le défi de la diversité*, Cortès, J., J.-P., Piriou, J.-P., Mousli Bennet, B., Gerflint (Groupe d'Etudes et de Recherches en Français Langue Internationale), CELEC/CEDILEC 3069, Université Jean Monnet- Saint-Etienne, University of Southern California, p. 123-130.

[En ligne] : <https://gerflint.fr/Base/AmeriqueduNord1/Chardenet.pdf> [Consulté le 15 septembre 2017].

Chardenet, P., Da Cunha. J.-C. 2008, L'avenir du français en Amérique du Sud. In : Maurais, J., Dumont, P., Klinkenberg, J.-M., Maurer, B., Chardenet, P., *L'Avenir du français*, Paris : Éditions des Archives Contemporaines / Agence universitaire de la Francophonie, p.219-227.

Clanet, C. 1990. *L'interculturel. Introduction aux approches interculturelles en Éducation et en Sciences Humaines*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.

Demorgon, J. 2000, *L'interculturalisation du monde*. Paris : Economica.

Donabedian-Denopoulos, A. 2007. Langues et diasporas : enjeux linguistiques et enjeux identitaires. Réflexion à partir du cas de l'arménien occidental. In : Bruneau M. et al. *Arméniens et Grecs en diaspora : approches comparatives*, Oct 2001, Athènes, École Française d'Athènes, pp.523-538. [En ligne] <halshs-00682232>

Dufour, M. 2014, « Du concept de répertoire langagier et de sa transposition didactique », *Lidil- Revue de Linguistique et de Didactique des langues*, Grenoble, ELLUG, p. 179-194, [En ligne], 49 | 2014, mis en ligne le 25 novembre 2015, consulté le 02 janvier 2017. URL : <http://lidil.revues.org/3515>

Duranti A., Goodwin C. (eds) 1992 (1986). "Rethinking context, Language as an interactive phenomenon", *Studies in the Social and Cultural Foundations of Language* 11, Cambridge: Cambridge University Press, reprinted

[En ligne] <http://www.sscnet.ucla.edu/anthro/faculty/duranti/reprints/rethco.pdf>.

[Consulté de 02 janvier 2017].

Forgues, A. 2006. Les médias et les potentialités des technologies au sein des communautés francophones. In : Beauchamp, M., Watine, T., (dir.), 2006, *Médias et milieux francophones*, Université Laval. Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 253.

Fanlo, L.-G. 2011. « La argentinidad: un marco interpretativo », *Polis* [En ligne], 29 | 2011, Publié le 06 avril 2012, consulté le 07/01 2017. URL : <http://polis.revues.org/2053>

Foucault, M. 2007. *Nacimiento de la biopolítica*. Buenos Aires: FCE.

Glissant, É. 1997. *Traité du Tout-Monde*. (Poétique IV) Paris : Gallimard.

Guespin L., Marcellesi J.-B. 1986. « Pour la glottopolitique ». *Langages*, n° 83, vol 21,

Paris : Larousse, p. 05-34. [En ligne] http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1986_num_21_83_2493 [Consulté de 02 janvier 2017].

Gumperz, J. 2005. *Engager la conversation*. Paris : Éditions de Minit.

Huck, D., Potriquet, G., Truchot, C., 2016. « Droits linguistiques » et « droit à la langue ». *Identification d'un objet d'étude et construction d'une approche*. Limoges : Lambert Lucas.

Kern, R., Liddicoat, A.J. 2008. De l'apprenant au locuteur/acteur. In : Zarate G., Lévy D. et Kramsch, C., *Précis du Plurilinguisme et du Pluriculturalisme*. Paris : Éditions des Archives Contemporaines.

Labov, W. 2001. « Qu'est-ce qu'un fait linguistique ? », *Marges linguistiques*, 1, Saint-Chamas, M.L.M.S. éditeur. [En ligne, extrait], consulté le 02 janvier 2017, URL : http://linguistes.fr/public/Cours/Poitiers-2010/L1-L2/Labov_Extraits.pdf

Lamard, J. 2016. « La francophonie nord-américaine : bilan historiographique ». *Bulletin d'histoire politique*, Volume 24, n° 2, Montréal, Association québécoise d'histoire politique et VLB éditeur, p. 104-119.

Maurer, B., (coord.) 2015. *Mesurer la francophonie identifier les francophones- Inventaire critique des sources et des méthodes*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines. [En ligne], consulté le 02 janvier 2017, URL : <http://www.francophonie.org/IMG/pdf/mesurer-la-francophonie-version-pdf-ligne.pdf>

Perdereau-Blanchet, L. 1970. « L'évolution des investissements français au Venezuela (1830-1970) ». *Cahiers du monde hispanique et luso-brésilien*, Volume 32 Numéro 1 p. 107-128. [En ligne], consulté le 02 janvier 2017, URL : http://www.persee.fr/doc/carav_0008-0152_1979_num_32_1_2177

Rivard, É., et alii, (avec la collaboration de Renauld Govain, Carol J. Léonard, Chô LY, Raymond Pelletier, Jean-Claude Redonnet, Kary Nohemý Rodríguez de Pacas et Lia Varela) 2016. « Espace francophone des Amériques : portrait dynamique et géographique d'une francophonie plurielle », Québec : *Cahiers de l'ODSEF*, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone / Université Laval, [En ligne] : https://www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/ca_odsef_rivard_ao_er2016-03-31-web.pdf [Consulté le 2 janvier 2017].

Unamuno, M, de 2014. *Sobre Latinoamérica*. Barcelone: Linkgua.

Vidal, L., De Luca, T.R. 2011. *Les Français au Brésil- XIXe-XXe siècle*. Paris : Les Indes Savantes.

Wismann, H. 2012. *Penser entre deux langues*. Paris : Albin Michel.

Notes

1. Leclerc, J., 2016. «Le recensement des langues», dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Université Laval. [En ligne]. URL: http://www.axl.cefano.ulaval.ca/Langues/1div_recens.htm (21/12/2016).

2. Martínez, L.; Martínez, H., 1997. *Diccionario de Filosofía*, Editorial Panamericana. Santafé de Bogotá, Colombia.

3. L'interculturalité peut être définie comme « l'ensemble des processus - psychiques, relationnels, groupaux et institutionnels - par lesquels les sujets et les groupes interagissent lorsqu'ils appartiennent à deux ou plusieurs ensembles se réclamant de cultures différentes ou pouvant être référés à des cultures distinctes » (Clanet, C., 1990, p.71). En ajoutant qu'il ne s'agit pas plus que pour l'interlinguisme pour les langues, d'une essentialisation des cultures comme espaces de «dialogue» mais plutôt comme espace social et historique dialogal et dialogique d'influences et d'hybridations (Blanchet, P., Coste, D., 2010 ; Demorgon, J., 2000).

4. Ce terme a été créé par Louis-Jean Calvet dans *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie* (1974), où il analyse les rapports entre le discours linguistique et le discours colonial sur les langues : la langue du colonisé est dénigrée, infériorisée, alors que celle du colonisateur est valorisée. L'absorption est violente et frontale en contexte colonial, elle est plus douce et insidieuse en contexte post-colonial.

5. C'est-à-dire des ensembles d'énoncés soumis à des mêmes régularités et déterminant ce qui peut et doit être dit à partir d'une position donnée dans des contextes donnés.

6. [En ligne] : URL : <https://pt.wikipedia.org/wiki/Lusofonia> (01/12/2016).

7. *Cadre européen commun de référence pour les langues*

8. Influencée par la théorie des jeux, la sociologie des organisations se développe dans les années 1970 (Crozier, M., Friedberg, E., (1977), 1981. *L'Acteur et le système*, Paris, Éditions du Seuil). La notion de de système d'action concret y tient une place centrale dans l'approche d'analyse stratégique qui étudie la rationalité des acteurs. L'organisation y est définie comme un construit humain ou un ensemble humain structuré, composé de membres qui y développent des stratégies particulières (en fonction de buts personnels qui entreront parfois en contraction avec ceux de l'organisation) qui le structurent dans un ensemble de relations régulières, soumises aux contraintes changeantes de l'environnement qui provoquent un mouvement d'ajustements permanents provoqués par la quête de gains symboliques ou matériels des acteurs. L'ensemble de ce construit en ajustement permanent constitue le système d'action concret.

9. Cf. Chardenet, P., 2015 Espace académique des Amériques à quatre langues, Université d'été sur la francophonie des Amériques, Université d'Ottawa / Centre de la francophonie des Amériques.

[En ligne] : URL : https://www.youtube.com/watch?v=XX_oTvtZAj0&t=1478s (03/02/2017).

10. Cf. liste des sources en fin d'article.

11. Duolingo, 05/05/2016, *Which countries study which languages, and what can we learn from it ?* Enquête a été menée auprès des 120 millions d'utilisateurs de 194 pays du monde inscrits sur le site internet de la plateforme. L'anglais est la première langue étudiée dans 116 pays du monde. Le français est la première langue enseignée dans 35 pays (contre 32 pour l'espagnol et 9 pour l'allemand). C'est l'une des deux langues les plus enseignés dans 58% des pays, tandis que l'espagnol est l'une des deux langues les plus étudiées dans 46% des pays. Mais globalement en nombre total d'utilisateurs, l'espagnol (étudié par 17% des utilisateurs du site), dépasse le français (étudié par 11% des utilisateurs du site). [En ligne]. URL : <http://making.duolingo.com/which-countries-study-which-languages-and-what-can-welearn-from-it> (04/12/2016).

12. Présentation web de l'Alliance Française de Bogota en 2017.

[En ligne]. URL : <http://www.alianzafrancesa.org.co/web/ciudad/bogota/somosalianza/sobre-nosotros> (consulté le 07/01/2017).

13. Site de l'Institut Français d'Argentine. [En ligne]. URL: <http://ifargentine.com.ar/fr/firma-de-un-convenio-de-cooperacion-linguistica-entre-la-embajada-y-la-provincia-de-mendoza/> (07/01/2017).

14. 2014. Rapport de l'Observatoire de la langue française, sur la langue française dans le Monde, Organisation internationale de la Francophonie.

15. Cf. Destination des exportations et provenance des importations québécoises en 2012 (source : *Le commerce international de marchandises du Québec*, Pascal Tremblay, Division de l'économie, des ressources et des affaires internationales, 10 juillet 2013. [En ligne]. URL <http://www.bdp.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2013-36-f.htm> (05/03/2017).

16. En 2012, quasiment 100 % des internautes latino-américains utilisent des réseaux sociaux chaque mois (1 minute sur 4 de connexion internet est destinée à un réseau social). comScore MMX (NASDAQ: SCOR).

17. [En ligne]. URL : <https://fr.wiktionary.org/wiki/-it%C3%A9> (21/12/2016).

18. Voir 4.2.

19. Dès les années 1890, le Baron de Hirsch a travaillé pour un établissement de masse des juifs en Argentine. Cent mille hectares furent achetés, sur lesquels s'installèrent 35.000 personnes. L'association avait pour but d'installer trois mille colons par an en Argentine. Herzl mentionnera encore en 1897 dans son *Judenstaat*, l'option argentine comme possibilité face à l'option palestinienne. Et l'implantation de Juifs en Argentine, elle se poursuivra au moins jusqu'à la Première Guerre Mondiale.

20. Cf. 4.1. La position de l'italien comme deuxième langue étrangère d'apprentissage en Argentine sur le site Duolingo.

21. (Inter) entre parenthèses car cela doit inclure les usages pour soi, pour le locuteur lui-même (notes de conférence ; notes de lecture ; note destinée à se rappeler ce qu'on a l'intention de faire ; notes d'exposé ; pensées intimes ; rêves ; prières ...) qui dénotent l'amplitude du rapport du sujet à la langue, des usages d'interaction sociale qui relèvent de l'interlocution.